

La Coopérative Iris, c'est quoi au juste ? Qu'est-ce qui fait que l'on vous propose d'aller rencontrer ces gens qui y travaillent, outre le fait que ce soit une usine à pâtes ?

La Coopérative Agricole Iris a été fondée en 1978 par un groupe de jeunes qui a cru en la coopération et en la méthode de culture de l'agriculture biologique comme moyen pour un progrès soutenable dans le respect de la nature et de l'homme

La coopérative agricole Iris permet aux agriculteurs faisant partie de la Filière de devenir des membres de la Coopérative comme, dans chaque cas, avec chaque agriculteur, vient le stipuler un contrat... Le contrat prévoit le respect des normes de l'agriculture biologique, un programme de culture qui prévoit la fourniture d'un produit de haute qualité organique et hygiénique, le respect des spécificités techniques bien définies relatives à chaque variété.

Pour les cultures des espèces particulières est prévu un traitement économique majoré.

Les membres sont privilégiés, récompensant ainsi la fidélité parce que dans ce mode de fonctionnement agricole les agriculteurs soutiennent activement le projet économique et culturel de la Coopérative agricole Iris. Pour les membres un accord est pris avec la Banque Ethique, laquelle privilégie les demandes de financement des agriculteurs faisant partie de la filière Iris.

Cultures :

- Céréales : blé dur, blé tendre, maïs, orge, épeautre triticum et épeautre
- Vieilles variétés de blé : Sénator Cappelli, Maïs
- Cultures spécifiques : sarrazin, millet
- Légumes : pois chiches, haricots....

Les entreprises qui rejoignent la Filière sont visitées une fois par an par le bureau technique. Durant la visite, sont évalués :

- Le lieu d'implantation de l'entreprise (proximité ou non avec des entreprises conventionnelles, proximité de centres à forte pollution)
- L'ambiance, présence de la bio diversité (éléments naturels, haies, bandes tampon, zone humide....)
- Technique : la présence de mauvaises herbes, l'état de la terre, comment se présente la culture dans la végétation alentours
- Avec le fermier sont évalués le plan de rotation et le choix des graines.
- 

Durant cette phase, des prélèvements sur les cultures sont faits afin de garantir le respect des normes de l'agriculture biologique.

Les objectifs que s'est fixé la Filière Iris :

- Garantir la transparence et la traçabilité du champ au produit fini

- Garantir la sécurité (absence de résidus non conformes)
- Garantir une juste rémunération aux agriculteurs
- Favoriser l'échange d'informations entre les différents lieux de production adhérents afin de créer une synergie entre les différents agriculteurs (produits qui entrent en rotation, légumineuses qui actuellement ne sont pas commercialisés par Irisn mais qui sont utiles dans les fermes d'élevage)
- Sauvegarder les vieilles variétés qui autrement tendraient à disparaître
- Favoriser la conversion en agriculture biologique d'exploitations conventionnelles en leur fournissant un support technique et un partage d'expérience.
- 

Aujourd'hui, la Filière Iris est présente dans 12 régions d'Italie représentant environ 2000 hectares de cultures biologiques en rotation correspondant à 50 000 quintaux de céréales.

La Coopérative Iris a investi dans la construction d'une nouvelle usine à pâtes :

- Pour renforcer la solidité de la filière
- Pour permettre le meilleur prix de revient à l'agriculteur
- Pour promouvoir l'objet social : divulguer les méthodes de la production agricole biologique (conversion d'agriculteurs), production et valorisation du travail.

La Coopérative Iris est un acteur de l'économie sociale et solidaire :

- C'est une coopérative à propriété collective (tous les bénéfices sont propriété de l'entité juridique et non aux membres...)
- Les bénéfices sont réinvestis pour accroître les actifs et développer les objectifs sociaux (travail, culture)
- La propriété mutuelle et le financement des membres sont des exemples de financement participatif d'une économie réelle
- La relation sociale (à travers les membres de la coopérative) est la garantie d'une production et d'une consommation éthiques : respect du travailleur, de l'environnement
- Le responsable de la filière doit donner des garanties de comportements éthiques dans l'exercice de ses activités (travail, respect de l'environnement)
- Le consommateur soutient la coopérative à travers ses achats et aussi, à travers sa participation en tant que partenaire de financement.

La Coopérative Iris a construit très récemment un bâtiment qui vaut le détour.

Quelques explications ci-dessous qui vous donneront envie d'aller y voir de plus près on espère !

A Casteldidone, un pays de la basse Crémone de 600 habitants, qui avec son château témoigne de l'histoire d'un désormais lointain fief, voit aujourd'hui une usine à pâtes, unique en son genre, sortir de terre. Une construction à très faible impact environnemental s'est développée sur 14 724 m<sup>2</sup>, construite avec des matériaux recyclables. L'utilisation a été réduite au minimum, se trouvant uniquement dans les colonnes de soutien, les autres matériaux utilisés sont le bois, l'acier, le verre, le chanvre et l'argile cuite dans des fours locaux.

Toute l'usine est alimentée par de l'énergie renouvelable avec une économie de 60%. Le toit est recouvert de panneaux photovoltaïques qui, avec les jardins suspendus, contribuent à l'isolation du bâtiment.

Bio Pacifico et la Coopérative Iris gèrent ce patrimoine selon la méthode du "bien commun". C'est une propriété collective financée par des épargnants qui partagent avec Iris la croissance économique de la communauté, le biologique et l'environnement. En fait, pour réaliser ce projet qui a demandé un engagement financier de 20 millions d'euros, encore une fois, comme de par le passé, la Coopérative Iris a demandé le soutien de celles et ceux qui croient en ses valeurs.